



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Mairie de VILLABÉ**

34 bis, Avenue du 8 mai 1945

91100 VILLABÉ

Téléphone : 01.69.11.19.75 - Télécopie : 01.60.86.29.53

[contact@mairie-villabe.fr](mailto:contact@mairie-villabe.fr)

[www.villabe.fr](http://www.villabe.fr)

Villabé, le 28/04/2011

**COMPTE RENDU SUCCINCT  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 04 2011**

**PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :**

M. ACHIEPI, M. BERTAUX, Mme BOUITIER, M. BOULY, Mme CHAIGNEAU, M. COCAGNE, M. DIRAT, M. DOUET, M. FAURE (départ à 22h10, donne procuration à M. DIRAT), Mme FRIMAN, M. GRANGER, Mme IUGHETTI, M. LAFON, Mme MALLET, Mme RIEHL, Mme ROSSIGNOL, M. ROUZIC, M. SEBASTIAN, Mme WIRTH.

**ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Mme MAGGINI donne procuration à M. LAFON  
M. AUGUSTE (arrivé à 22h15) donne procuration à Mme FRIMAN  
Mme BERGLAS donne procuration à Mme WIRTH  
Mme CAILLERET donne procuration à M. BOULY  
M. CEANE donne procuration à M. BERTAUX  
M. DUBOZ donne procuration à M. GRANGER  
M. FORLIVESI donne procuration à Mme RIEHL

**ABSENT A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE : M. BRUN.**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme WIRTH est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

---

La séance est ouverte à 20h35.

M. LAFON, premier Maire adjoint, prend la parole en l'absence motivée de Mme MAGGINI et prie l'assemblée de bien vouloir excuser Madame le Maire qui ne pourra pas assister à la séance.

M. LAFON premier Maire adjoint préside la séance.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**1. A l'unanimité, 26 voix POUR dont 07 par procuration :**

**APPROUVE** le compte rendu définitif du conseil municipal du 16 mars 2011.

**2. PREND CONNAISSANCE** des décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, à savoir :

Décision n° ADM 08/11 en date du 24 février 2011 :

Il est passé avec la société F.S.E, représentée par Mme MARHINO Stéphanie, sise 68 bd Jean Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes, un contrat d'entretien des alarmes incendie et anti-vol des bâtiments communaux. Le contrat d'une durée d'un an prend effet à partir du 01/05/2011 et est conclu sur la base de 9250€ HT soit 11063€ TTC.

Décision n° JEU 09/11 en date du 03 février 2011 :

Il est passé avec l'association ADN - 10 quai de la Borde, 91130 Ris orangis- une convention de séjour en Italie, du 09 au 12 avril 2011, pour les jeunes Villabéens fréquentant le Service Jeunesse. Le coût de cette prestation s'élève à 9449.50€ pour 15 personnes.

Décision n° ADM 10/11 en date du 22 mars 2011 :

Il est passé avec la société D.E.S ENERGIE, représentée par M.RICHARD Damien, sise 2 avenue de la Gare, 91100 VILLABE, un contrat d'entretien des appareils de climatisation des bâtiments communaux. Le contrat, d'une durée d'un an renouvelable deux fois, prend effet à partir du 01/04/2011 et est conclu sur la base de 950 € HT soit 1136.20€ TTC.

Décision n°JEU 11/2011 en date du 21mars 2011

Il est passé avec l'association ASFFA Boucaniers, représentée par François PONSOT, sise 4 clos des Chardonnerets - 91800 BRUNOY, une convention de prestation 2011 pour une initiation au flag football du 13 au 15 avril 2011 au coût forfaitaire de 150€ avec les jeunes villabéens fréquentant le Service Jeunesse.

Les décisions du Maire ci-dessus mentionnées peuvent être consultées, dans leur intégralité, en Mairie, dans le Recueil des Actes Administratifs.

### **3. Affaires financières**

M. COCAGNE, Conseiller Municipal référent en Eau et assainissement présente :

#### **A- COMPTE DE GESTION 2010 – BUDGET VILLE**

**A l'unanimité** des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (MM. DIRAT, FAURE, ROUZIC) :

**APPROUVE le Compte de gestion 2010 du budget ville** dont les résultats sont identiques à ceux du compte administratif 2010 du budget ville.

## **B- COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET VILLE**

Avant de procéder au vote, retrait de la procuration de Mme le Maire,

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 22 voix POUR dont 06 par procuration – 03 ABSTENTIONS (MM. DIRAT, FAURE, ROUZIC) :

**APPROUVE le compte administratif 2010 du budget ville** dont les résultats présentent un excédent d'exploitation de **2 042 375.11 €** et un déficit d'investissement de **313 513,07 €**.

Ces sommes sont identiques aux résultats du Compte de Gestion Budget Ville du même exercice établi par Madame le Trésorier Principal de Corbeil/Villabé.

## **C- COMPTE DE GESTION 2010 – BUDGET EAU**

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE) :

**APPROUVE le compte gestion 2010 du budget eau** dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2010 du budget eau.

## **D- COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET EAU**

Avant de procéder au vote, retrait de la procuration de Mme le Maire,

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 24 voix POUR dont 06 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**APPROUVE le compte administratif 2010 du budget eau** dont les résultats présentent un excédent d'exploitation de **92 748,90 €** et un déficit d'investissement de **4 361,20€**.

Ces sommes sont identiques aux résultats du Compte de Gestion EAU du même exercice établi par Madame le Trésorier Principal de Corbeil/Villabé.

## **E- AFFECTATION DES RESULTATS 2010 - BUDGET EAU**

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation 2010 - Budget Eau, de la façon suivante :

⇒ **88 387,70 €** en section de fonctionnement du Budget Ville au compte 002 (résultat de Fonctionnement Reporté)

⇒ **4 361,20 €** en section d'investissement du Budget Ville au compte 1068 (Affectations en réserves).

## **F- COMPTE DE GESTION 2010 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**APPROUVE Le Compte de gestion 2010 – Budget Assainissement** dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2010 du budget Assainissement.

## **G- COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Avant de procéder au vote, retrait de la procuration de Mme le Maire,

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 24 voix POUR dont 06 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**APPROUVE le compte administratif 2010 du budget eau** dont les résultats présentent un excédent d'exploitation de **99 464,87€** et un excédent d'investissement de **290 517,79 €**. Ces sommes sont identiques aux résultats du Compte de Gestion Budget Assainissement du même exercice établi par Madame le Trésorier Principal de Corbeil/Villabé.

## H- AFFECTATION DES RESULTATS 2010 – BUDGET ASSAINISSEMENT

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**DECIDE** d'affecter les résultats 2010 – Budget Assainissement de la façon suivante :

⇒ **99 464,87 €** en section de fonctionnement du Budget Ville au compte 002 (résultat de Fonctionnement Reporté)

⇒ **290 517,79 €** en section d'investissement du Budget Ville au compte 1068 (Affectations en réserves)

## I- AFFECTATION DES RESULTATS DE LA GESTION 2010 AVEC INTEGRATION DES RESULTATS EAU ET ASSAINISSEMENT 2010

Suite à l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion Ville, des budgets annexes Eau et Assainissement au cours de la présente séance, et afin de solder tous les comptes de bilan et d'établir la balance et le bilan de clôture en raison du transfert des compétences Eau et Assainissement à la CAECE.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**A l'unanimité** des suffrages exprimés - 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE):

**APPROUVE** les résultats et **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

- **27 356,48 €** Chapitre 001 Article 001 Déficit Investissement Reporté
- **461 869,62 €** Chapitre 10 Article 1068 Excédent de fonctionnement Capitalisé
- **1 772 719,26 €** Chapitre 002 Article 002 Excédent de fonctionnement Reporté

M. LAFON, premier maire adjoint et chargé des finances reprend la parole et présente le budget primitif général 2011 de la commune.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

## J- BUDGET PRIMITIF GENERAL 2011 DE LA COMMUNE ET VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS A PERCEVOIR PAR LA COMMUNE EN 2011

**APPROUVE** les **chapitres des dépenses de fonctionnement** du budget Ville suivants :

<b>Chapitre 011 :</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 012 :</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 014 :</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)

<b>Chapitre 65 :</b>	
<u>Article 657362 CCAS</u> : <b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)	
<u>Article 6574</u> :_En application de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Elus municipaux occupant des fonctions de décision au sein des associations Villabéennes décident de ne pas prendre part au vote et les subventions (6574) du Chapitre 65 sont adoptées comme suit :	
A.E.D.C.R.E	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
AFM TELETHON	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
A.G.V.	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Amicale Secr. Génx	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Ass. Sport. R. Parks	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Attitude	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Association A TOUT VENT	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Badminton	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Basket	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Budokaï	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Club de Rugby	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
C.O.S.	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Club d'Automne	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Club Cyclo	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Tennis de table	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Etoile Sportive VILLABE	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Europolyglote	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Evasion (1 élu Président)	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
FCPE ARIANE	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
FCPE JAURES	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Flèche étoilée	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Foyer Collège R.PARKS	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
HELP	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –

Club de Judo	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Club de Karaté	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
L'envol	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Longue Marche	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Mémoires Vives (1 Elu Président)	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
Club de Moto	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Plaisirs de la Maison	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Saint Marcel	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Sarment Villabéen (1 Elu Président)	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
Tacot Villabéen	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Taekwendo	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
TENNIS	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Union nationale des combatants	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
Villabé se découvre (1 Elu Président)	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
Villaboule	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
VOLLEY	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –

**le chapitre 65** des dépenses de fonctionnement du budget Ville est approuvé  
**A l'unanimité** - 26 voix POUR dont 07 par procuration-

<b>Chapitre 66</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS ( M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 67</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 022</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 023</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 24 voix POUR dont 07 par procuration – 02 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE)
<b>Chapitre 042</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)

**APPROUVE** les chapitres des **recettes de fonctionnement** du budget Ville suivants :

<b>Chapitre 013</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 70</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 73</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 74</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 25 voix POUR dont 07 par procuration – 01 ABSTENTION (M. FAURE)
<b>Chapitre 75</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 76</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 77</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 042</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –

**A l'unanimité** – 26 voix POUR dont 07 par procuration –

**APPROUVE** le compte de résultat reporté R002, Excédent de fonctionnement 2010 reporté **1 772 719,26 €**, en section de recettes de fonctionnement.

**APPROUVE** les chapitres des **dépenses d'investissements** du budget Ville suivants :

**NOTE** la sortie de M.COCAGNE à 21h50

<b>Chapitre 20</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 21</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 23</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 16</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 020</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 040</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 041</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)

**A l'unanimité** des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)

**APPROUVE** le compte de résultat reporté D001, Déficit Investissement 2010 Reporté **27 356,48 €**, en section de dépenses d'investissement.

**APPROUVE** les chapitres des **recettes d'investissements** du budget Ville suivants :

<b>Chapitre 13</b>	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 16</b>	<b>A l'unanimité</b> des suffrages exprimés – 22 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC)
<b>Chapitre 10</b>	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 165</b>	<b>A l'unanimité</b> – 25 voix POUR dont 07 par procuration –

**NOTE** le retour de M.COCAGNE à 21h55

<b>Chapitre 27</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 024</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 021</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 040</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –
<b>Chapitre 041</b>	<b>A l'unanimité</b> – 26 voix POUR dont 07 par procuration –

**L'assemblée délibérante procède au vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2011:**

**A l'unanimité** des suffrages exprimés – 23 voix POUR dont 07 par procuration – 03 ABSTENTIONS (M. DIRAT, M. FAURE, M. ROUZIC),

**APPROUVE** le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2011

**FIXE** les nouveaux taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2011 à :

- **11,83 %** Taxe d'Habitation
- **16,78 %** Taxe Foncier Bâti
- **53,70%** Taxe Foncier Non Bâti

**K- Garantie Emprunt Sté HLM PIERRES & LUMIERES - Opération 19 logements  
Chemin des Prés - Prêt Bâti Plus - 2 178 014,00 €.**

**NOTE** le départ de M. FAURE à 22h10 qui **DONNE PROCURATION** à M. DIRAT,

**NOTE** l'interruption de la séance et la sortie de M.DIRAT à 22h12,

**NOTE** le retour de M.DIRAT et la reprise de la séance à 22h14.

**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 08 par procuration :

**ACCORDE** sa garantie pour le remboursement d'un prêt contracté par la S.A. PIERRES & LUMIERES auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant total de **2 178 014 €** relatif à l'opération de construction des 19 logements locatifs sociaux - Chemin des prés -.

**L- FIXATION DES TARIFS POUR LA FETE DES PLANTES ORGANISEE PAR LE SERVICE  
FETES ET CEREMONIES**

**NOTE** l'arrivée de M. AUGUSTE à 22h19.



**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 07 par procuration :

**APPROUVE** le tarif de vente de muguet pour la fête des plantes organisée par le service Culture, fêtes et cérémonies suivant :

- 5.95€ le pot de muguet 3 brins

#### **4. Affaires administratives**

##### **A- CONVENTION POUR L'AIDE A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE B et AAC**

**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 07 par procuration :

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat à passer avec l'auto-école de Villabé dans pour l'obtention du permis de conduire B et AAC. Cette aide (153 €) fixée par délibération n° 139/2010 du 17/12/2010 est directement versée à l'auto-école.

##### **B- CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)**

**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 07 par procuration :

**APPROUVE** de diversifier les modes de recouvrement en ce qui concerne la régie de recettes « affaires scolaires, périscolaires et petite enfance »,

**ACCEPTÉ** les chèques Emploi Service Universel (CESU) en mode de paiement pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans en halte-garderie, garderie périscolaire et centre de loisirs sans hébergement.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

##### **C- RÉTROCESSION À LA CAECE DES BASSINS D'EAUX PLUVIALES PROCHES DU GYMNASSE DU BRAS DE FER**

**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 07 par procuration :

**APPROUVE** de rétrocéder la gestion et l'entretien de ces bassins à la CAECE.

#### **5. Urbanisme**

##### **A. ALIENATION D'UN TERRAIN COMMUNAL**

**A l'unanimité**, 26 voix POUR dont 07 par procuration :

**APPROUVE** la modification de la délibération n° 11/2011 du 16/02/2011 concernant l'aliénation d'un terrain communal à détacher de la parcelle cadastrée AD 47.

**APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée AD 47, au prix de 100 € (cent euros).

**AUTORISE** Madame le Maire à signer les actes correspondants.

#### **6. Questions orales**

Questions des élus de la liste : **Villabé Ensemble.**

➤ **01 : Coût de l'évacuation de déchets :**

Récemment, une opération de nettoyage a été réalisée dans le camp de Roms situé sur la commune d'Ormoy et sur le terrain appartenant au Conseil Général à proximité de Villabé. Une masse importante de débris divers a été enlevée et il subsiste encore en bordure de route un tas d'immondices. Notre Police municipale était présente à cette occasion.

**Notre commune était-elle impliquée et connaissez-vous, Madame le Maire, le coût induit par cette opération ?**

Réponse :

Notre commune a, bien entendu, été tenue informée de cette opération.

La dépense s'est élevée à environ 3 000 €. Une réunion est prévue prochainement entre la CAECE, la CASE et la Ville de Corbeil-Essonnes pour définir la répartition du financement.

➤ **02 : Logements « Nexity » chemin d'Ambreville**

Mardi 4 avril 2011, le projet d'aménagement des appartements privés du « clos d'Ambreville », rue d'Ambreville était présenté à quelques Villabéens.

Lorsqu'en Conseil Municipal, vous nous aviez présenté ce projet, notre Groupe ne s'y était pas opposé. Cependant, nous regrettons qu'aucune concertation n'ait eu lieu avec les riverains proches de la future zone d'implantation.

Une pétition aurait-été déposée en Mairie quelques jours avant la tenue de la réunion de présentation du projet par NEXITY.

**Pouvez-vous nous expliquer, Madame, le Maire, quel en était l'objet et pour quelle raison aucune réunion préalable d'information avec les riverains proches de cette zone d'aménagement n'a pas été initiée par notre municipalité ?**

Réponse :

Je voudrais d'abord rappeler que la municipalité œuvre depuis longtemps en faveur de la construction de logements pour répondre à la forte demande locale.

Nos efforts se sont concentrés dans un premier temps sur la mise à disposition de logements locatifs comme en témoignent la livraison prochaine des 95 logements du chemin des Bas Cornus ou encore la construction en cours de 19 logements chemin des Prés. Un autre programme de 35 logements sera construit en 2011 chemin d'Ambreville.

Cette offre en logements locatifs, qui reste d'ailleurs encore insuffisante, doit être complétée par un petit programme en accession à la propriété, toujours pour répondre à la demande des Villabéens.

C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale a décidé de construire un immeuble de 20 logements sur le terrain de l'ancienne « bulle de vente » de la ZAC des Heurts dont la commune était propriétaire.

Certains riverains évoquant une nuisance en termes de restriction de vues ont déposé un recours gracieux qui est en cours d'étude.

➤ **03 : Les 95 logements du Bras de fer :**

La livraison des logements ne devrait plus tarder. Afin de pouvoir préparer les accueils induits par cette nouvelle population dans nos écoles, nos cantines et dans nos structures péri-scolaires pour la rentrée 2011, notre municipalité doit certainement connaître le nombre de futurs jeunes Villabéens.

**Pouvez-vous tenir informé vos élus :**

- **Total des personnes attendues ?**
- **Quelles sont les communes dont ils sont originaires et proportion de villabéens?**
- **Quelle est la composition des familles, nombre prévisible d'enfants ?**

Réponse :

Aujourd'hui, seule la moitié du contingent réservé à la mairie est connu. Il est majoritairement constitué de Villabéens ce qui n'aura qu'un faible impact sur les effectifs scolaires, les enfants concernés fréquentant déjà les écoles communales.

La situation évoluera donc avec l'attribution prochaine des autres contingents et la composition des foyers qui remplaceront les futurs locataires villabéens dans leur logement actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Pour le Maire,  
Le Premier adjoint au Maire,  
M.LAFON

Le secrétaire de séance  
Mme WIRTH